



LINGETTES DÉSINFECTANTES IAA

DÉSINFECTION DES SURFACES ET DU MATÉRIEL EN INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRES

CARACTÉRISTIQUES

Désinfection des surfaces et matériels pouvant se trouver en contact avec des denrées alimentaires, sans nécessité de rinçage. (Arrêté du 8 septembre 1999).

MODE D'EMPLOI

Lingette à usage unique. S'utilise sur des surfaces ou du matériel préalablement nettoyés.

Temps de contact : 5 minutes.

Le rinçage à l'eau potable est inutile. Bien refermer l'emballage après chaque ouverture.

Pour la fréquence d'utilisation, se référer au plan d'hygiène en place.



LINGETTES DÉSINFECTANTES IAA

COMPOSITION

Solution d'imprégnation : Ethanol (N°CAS 64-17-5 : 522,5 mg/g), excipients.

DONNÉES PHYSICO-CHIMIQUES

Solution d'imprégnation :

- Solution limpide incolore
- Densité à +20°C : env. 0,90
- pH du produit pur à +20°C : env.4

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES

INDUSPRAY SR9, solution d'imprégnation des lingettes est homologué en traitement bactéricide et fongicide à 100% sous le n°2060061.

Bactéricide en 5 min : EN 1040, EN 1276, EN 13697.

Fongicide en 5 min : EN 1275, EN 1650, EN 13697.

POA : locaux de stockage, matériel de transport et de laiterie.

POV : locaux et matériels de stockage, matériel de transport, parois des locaux de stockage.

Animaux domestiques : locaux de préparation et matériel de transport de la nourriture.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Dangereux - respectez les précautions d'emploi (Etablies selon la Directive 99/45/CE et ses adaptations). Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Stocker entre +5°C et +25°C.

Lingette désinfectante pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires (Groupe 1 – TP4 – Directive 98/8/CE) - usage professionnel.

CONDITIONNEMENTS

12 boîtes de 70 lingettes : 1141.315

18 sachets de 90 lingettes : 1141.422